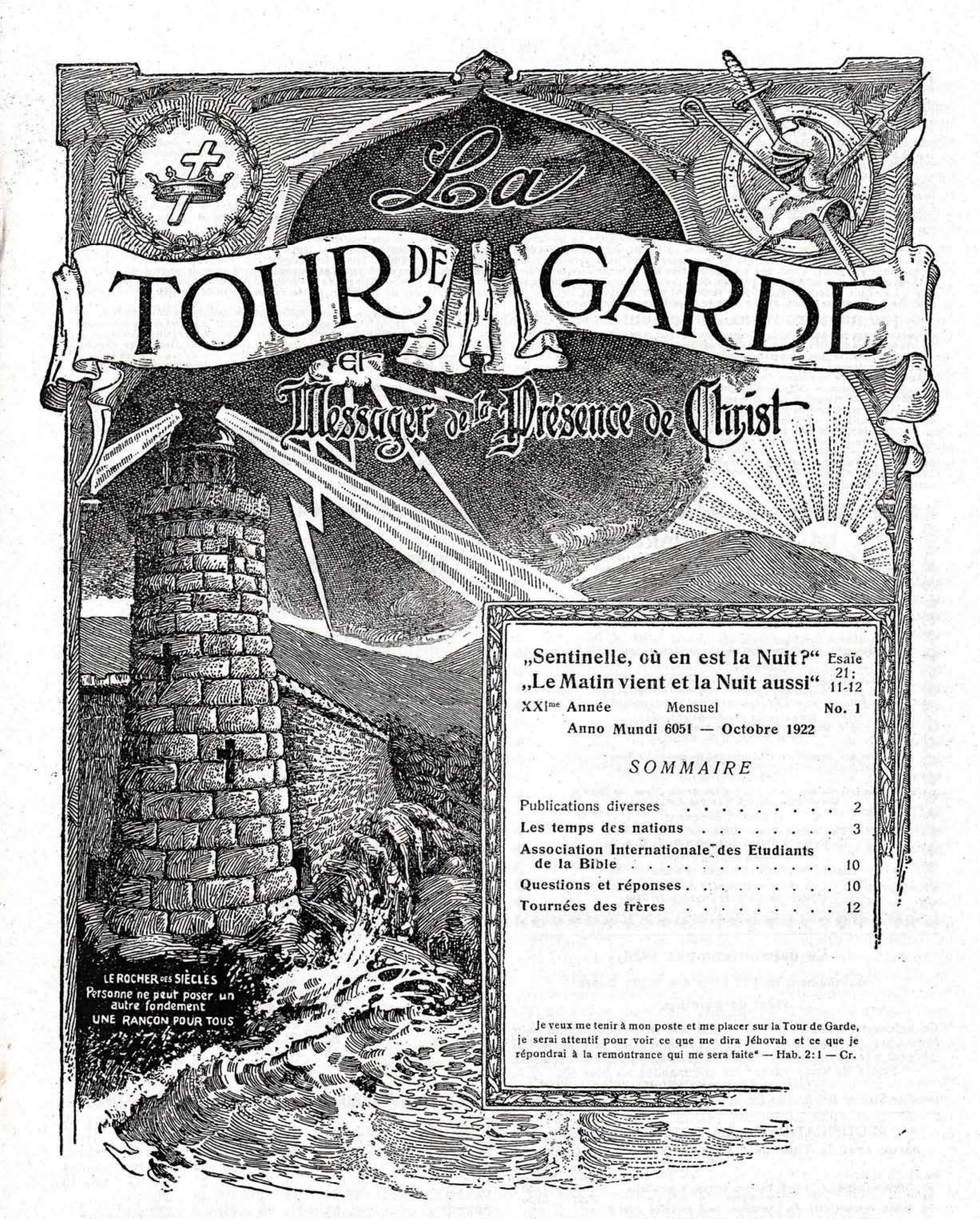


„Sentinelle, où en est la Nuit?“ Esaïe 21: 11-12
„Le Matin vient et la Nuit aussi“

XXIme Année Mensuel **No. 1**
Anno Mundi 6051 — Octobre 1922

SOMMAIRE

Je veux me tenir à mon poste et me placer sur la Tour de Garde, je serai attentif pour voir ce que me dira Jéhovah et ce que je répondrai à la remontrance qui me sera faite“ — Hab. 2:1 — Cr.

„Sur la terre il y aura de l'angoisse; au bruit de la mer et des flots (le bruit de l'agitation, du mécontentement), les hommes rendront l'âme de terreur dans l'attente de ce qui surviendra sur la terre (société); car les puissances des cieux (pouvoirs ecclésiastiques) seront ébranlées ... Quand vous verrez ces choses arrivei, sachez que le royaume de Dieu est proche. Redressez-vous et levez vos têtes parce que votre délivrance approche.“ — Luc. 21:25, 28, 21.

La mission sacrée de ce journal. Ce journal, actuellement répandu dans toutes les parties du monde civilisé par la Watch Tower Bible and Tract Society, fondée en 1881, pour l'extension de la connaissance chrétienne, est un des meilleurs instruments à l'usage de ceux qui veulent s'instruire dans la Bible. Il sert, non seulement de point de ralliement où les Etudiants de la Bible se rencontrent pour l'étude de la Parole de Dieu, mais aussi de moyen de communication par lequel ils peuvent connaître le lieu et la date du passage de ses pèlerins ou représentants et l'époque des assemblées générales de la Société. Les comptes rendus de ces dernières constituent un excellent moyen d'encouragement.

Nos „Leçons béréennes" sont des révisions générales des „Etudes des Ecritures", ouvrage publié par notre Société. Les leçons sont disposées de la manière la plus attrayante; elles sont très utiles à ceux qui désirent obtenir le seul titre distinctif que notre Société accorde et qui est celui de ministre de la Parole de Dieu. (Verbi Dei Minister, indiqué par les initiales V. D. M.) Nos développements des Leçons internationales des Ecoles du dimanche sont spécialement destinés aux étudiants avancés et aux moniteurs. Plusieurs trouvent cette partie du journal indispensable.

La **TOUR DE GARDE** est écrite pour la ferme défense du seul vrai fondement de l'espérance chrétienne, si généralement mis de côté, à savoir la rédemption par le sang précieux de Jésus-Christ homme qui se donna lui-même en rançon pour tous (comme prix équivalent), 1 Pi. 1:19; 1 Tim. 2:6. Bâtir sur ce fondement avec l'or, l'argent, les pierres précieuses (1 Cor. 3:11-15; 2 Pi. 1:5-11) de la Parole de Dieu, tel est le but de ce journal qui, de ce fait, a pour mission de faire connaître à tous „la communication du mystère de Christ ... caché de tout temps en Dieu ... afin que les dominations et les autorités dans les lieux célestes, connaissent aujourd'hui, par l'Eglise, la sagesse infiniment variée de Dieu ... ce qui n'a pas été manifesté aux fils des hommes dans les autres générations, comme il a été révélé maintenant". — Eph. 3:5-9, 10.

Ce journal est indépendant de tout parti, de toute secte ou confession des hommes; ses efforts tendent à ce que tout ce qui est publié dans ses pages soit absolument conforme à la volonté de Dieu en Christ, telle qu'elle est révélée dans l'Ecriture sainte: Il a donc toute liberté pour déclarer hardiment tout ce que le Seigneur a dit dans la mesure où la sagesse divine nous permet de le comprendre. Son attitude, loin d'être dogmatique, est confiante; car nous savons ce que nous affirmons, ayant une foi entière dans les sûres promesses de Dieu. Cette publication étant employée exclusivement pour le service de Dieu, nos décisions concernant ce qui doit paraître dans ses colonnes seront, selon la volonté du Seigneur: l'enseignement de sa Parole pour l'édification de son peuple dans la grâce et dans la connaissance. Non seulement nous prions nos lecteurs, mais nous les adjurons de contrôler, par la Parole infaillible, ce que nous avançons; nous les y renvoyons constamment pour faciliter leurs recherches.

Ce que nous trouvons clairement enseigné dans les Ecritures. Que l'Eglise est „le temple du Dieu vivant", „son ouvrage (spécial)", dont la construction a progressé durant tout l'âge de l'Evangile, depuis que Christ devint le Rédempteur du monde et la principale pierre d'angle de ce temple; c'est par ce temple, lorsqu'il sera achevé, que les bénédictions de Dieu seront répandues sur toutes les familles de la terre et qu'elles auront accès auprès de Lui. — 1 Cor. 3:16, 17; Eph. 2:20-22; Gen. 28:14; Gal. 3:29

Qu'en attendant, le perfectionnement des consacrés qui croient au sacrifice expiatoire de Christ, se continue; quand la dernière de ces „pierres vivantes" „élues et précieuses", aura été taillée, façonnée et finie, le grand Architecte les réunira toutes dans la première résurrection; le temple resplendira alors de sa gloire, et sera, pendant le Millénium, le moyen de communion entre Dieu et les hommes. — Apoc. 15:5-8.

Que la base de l'espérance pour l'Eglise et le monde, repose sur le fait que „Jésus-Christ, par la grâce de Dieu, souffrit la mort en „rançon pour tous" et „qu'au propre temps" il sera la vraie lumière qui éclaire tout homme venant dans le monde". — Héb. 2:9; Jean 1:9; 1 Tim. 2:5-6.

Que l'espérance de l'Eglise est de devenir semblable à son Seigneur, „de le voir tel qu'il est", de participer à la nature divine" et d'avoir part à sa gloire comme cohéritière. — 1 Jean 3:2; Jean 17:24; Rom. 8:17; 2 Pi. 1:4.

Que la mission actuelle de l'Eglise est de perfectionner les saints en vue de leur œuvre future, de développer en elle-même toutes les grâces, d'être le témoin de Dieu auprès du monde, de se préparer afin que ses membres puissent être faits rois et sacrificateurs dans l'âge à venir. — Eph. 4:12; Math. 24:14; Apoc. 1:6; 20:6.

Que l'espérance du monde réside dans les bénédictions de la connaissance et des occasions favorables fournies à chacun pendant le Règne de mille ans de Christ. A tous ceux qui se montreront obéissants et de bonne volonté, tout ce qui fut perdu en Adam sera restitué par le Rédempteur et son Eglise glorifiée. Tous les méchants obstinés, par contre, seront **exterminés.** — Actes 3:19-23; Esaïe, ch. 35.

Ch. T. RUSSELL, éditeur †

LA TOUR DE GARDE

paraît mensuellement et coûte, payable à l'avance frs. 7.— pour la Suisse et frs. 10.— pour les autres pays. Pour les Etats-Unis et le Canada, le prix est de 1 doll. ½ par an.

Les enfants de Dieu dans la nécessité, qui ne peuvent payer le prix de l'abonnement, recevront „La Tour" gratuitement sur demande.

Ce journal ne contient que des articles traduits des publications de „The WatchTower" (journal bimensuel anglais, de 16 pages, qui coûte 1½ doll.)

Editorial Committee

The „WatchTower" est publiée sous la surveill. d'un comité de rédaction. Chaque article paraissant dans ses colonnes doit être lu et approuvé par au moins trois membres de ce comité.

Membres du comité de rédaction:
J. F. Rutherford, W. E. Van Amburgh, J. Hemery.
G. H. Fisher, E. W. Brenisen.

Adresser les demandes d'abonnements pour „La Tour de Garde" ainsi que *toutes correspondances* à l'office central pour tous les pays de langue française:

Société de Bibles et de Traités de la „Tour de Garde"
Berne (Suisse), 36, rue des Communaux

et pour l'Amérique à

The Watch Tower Bible and Tract Society
18, Concord Street, Brooklyn N. Y., U. S. A.

Payement pour la France:
Compte de Chèques Postaux de Paris No. 90.00

Payement pour la Suisse:
Compte de Chèques Postaux III 2740

RÉUNION GÉNÉRALE

à Strasbourg (Bas-Rhin)

(pour les frères et sœurs de langue allemande en Alsace-Lorraine)

du 14 au 16 octobre 1922

à la grande Salle de la Chambre des Métiers

34–36 rue des Vosges 34–36

Tous les isolés de la région, comprenant l'allemand, sont cordialement invités.

Le calendrier pour 1923

nouvellement illustré avec des sujets divers

vient de paraître.

Ce calendrier à effeuiller est devenu une riche bénédiction pour tous ceux qui n'ont pas toujours la Manne sous la main et qui désirent néanmoins méditer le texte quotidien pendant la journée.
Prière de nous passer les commandes au plus tôt.
Observez son prix réduit:
pour la Suisse frs. 2.— et frs. 4.— pour la France et la Belgique.

Cantiques pour le mois d'octobre 1922

Dimanche . . .	1) 78	8) 25	15) 41	22) 38	29) 34
Lundi	2) 17	9) 5	16) 103	23) 57	30) 58
Mardi	3) 71	10) 90	17) 21	24) 89	31) 68
Mercredi	4) 37	11) 86	18) 15	25) 45	
Jeudi	5) 76	12) 81	19) 83	26) 96	
Vendredi	6) 82	13) 102	20) 24	27) 42	
Samedi	7) 66	14) 50	21) 74	28) 46	

Cantiques pour le mois de novembre 1922

Dimanche		5) 50	12) 41	19) 67	26) 37
Lundi		6) 38	13) 34	20) 62	27) 100
Mardi		7) 57	14) 19	21) 86	28) 96
Mercredi	1) 90	8) 5	15) 89	22) 97	29) 68
Jeudi	2) 52	9) 33	16) 27	23) 75	30) 13
Vendredi . . .	3) 78	10) 72	17) 45	24) 24	
Samedi	4) 66	11) 99	18) 103	25) 63	

Après le chant, la famille du Biblehouse lit alternativement „le Vœu au Seigneur" ou „les Résolutions matinales du Pasteur Russell", puis se recueille dans la prière. La Manne du jour est étudiée durant le déjeuner.

RECTIFICATION DE LA LISTE DES BIBLES

parue avec la Tour de Garde du mois de septembre

Nos.		Prix en Suisse	France et Belgique
26	**Bible Segond,** petit in-8, basane, circuit, à parallèles .	13.50	13.50
28	— — — — maroquin, — — — .	27.50	27.50
70	**Bible, version dite de Lausanne,** en 5 volumes, dont 3 sont brochés et 2 reliés: le Pentateuque, les livres historiques, les prophètes, les Psaumes et le Nouveau Testament. Le tout pour	5.—	12.50
77	**Nouveau Testament,** version Lausanne, relié	1.50	4.—

Directeur général de l'œuvre en Europe centrale: C. C. BINKELE.
Gérant responsable pour l'œuvre française: E. ZAUGG, rue des Communaux, Berne (Suisse).

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXI[me] Année — BERNE — Octobre 1922 — BROOKLYN — N° 1

LES TEMPS DES NATIONS

(W. T. 1er mai 1922)

„Si après cela encore, vous ne m'écoutez pas, je vous châtierai encore sept fois plus à cause de vos péchés". — Lév. 26: 18 (D.).*



Il surgit une autre épreuve. Qui résistera à l'orage? C'est une épreuve de la foi. „Qu'il vous soit fait selon votre foi". Au cours du temps de la moisson, il y a eu, par intervalle, des épreuves spéciales de foi. Nous rappelons l'ébranlement consécutif à la discussion des alliances dans ce journal. Puis la secousse lors du Vœu suivie de celle qui se produisit lors de la présentation plus claire de la consécration et de la justification. Vint ensuite l'épreuve au sujet du septième volume et finalement celle de 1918 relative à la moisson et à l'Oeuvre. La grande majorité des consacrés est sortie non ébranlée de toutes ces épreuves ardentes mais quelques-uns, à cause de l'amertume de leur cœur, sont devenus aveugles, ont abandonné la Vérité et sont retournés dans le monde, égarés par l'erreur du méchant. Il y a une raison à cela. Examinons les faits qui s'y rapportent.

Lucifer était une créature de lumière, de puissance et de grande beauté. Contemplant sa propre sagesse et sa capacité, il crut pouvoir se mettre à travailler d'après un plan personnel différent de ce que Dieu avait arrangé et dont l'exécution ferait de lui l'égal de Jéhovah. Dans son cœur, il devint infidèle à Dieu, se détourna de la lumière et de la vérité et devint le Méchant. Ses intentions étaient probablement bonnes quand, pour la première fois il commença à exercer sa sagesse et à être impressionné de sa propre importance. L'ambition l'aveugla et rendit son cœur amer. Depuis lors, par la fraude, la tromperie et par d'autres mauvais moyens, il chercha à tout détourner de Jéhovah. Dieu a permis dans un bon but que cette défection de Lucifer, cette grande et brillante créature, soit mise en relief dans sa Parole. C'est dans le but évident que toutes ses autres créatures intelligentes apprennent la leçon qu'il convient.

Le fruit de l'ambition

De temps en temps, il s'élève un homme qui a suivi le Seigneur pour un temps du moins, qui a une certaine beauté d'esprit, de caractère, peut-être de visage et qui se prend trop au sérieux. Il réussit à se persuader que le Seigneur l'a désigné pour veiller aux choses divines et faire sortir le peuple de Dieu du désert. En avançant dans cette voie, il est convaincu dans sa pensée que le Seigneur a fait erreur en choisissant frère Russell pour être „ce serviteur", et ce doute l'amène à conclure que frère Russell ne fut pas du tout „ce serviteur". Il commence à douter de ce que frère Russell a écrit et s'exprime dans ce sens. Il néglige maintenant la parole du Seigneur qui dit: „Confie-toi de tout ton cœur à l'Eternel, ne t'appuie pas sur ton intelligence; connais-le dans toutes tes voies et il dirigera tes sentiers."

Ne tenant pas compte de cet avertissement et étant conduit pas l'influence subtile de l'adversaire, il se persuade que son devoir solennel est de défaire tout ce qu'a enseigné frère Russell et de diriger les vues de l'église dans la bonne voie. Il rédige un manuscrit avec diagrammes à l'appui pour exposer ses vues et le soumet à d'autres. Ceux-ci lui faisant part que ses pensées sont erronées, il en conclut qu'on veut l'empêcher de laisser briller sa lumière et n'écoute pas de tels avis. Il est tellement certain qu'il doit instruire autrui à sa manière et défaire ce qui a été enseigné, qu'il publie ses pensées et les envoie aux consacrés. Son raisonnement paraît plausible à ceux qui ne l'examinent que superficiellement et spécialement à ceux qui ont oublié ce qui leur a été enseigné. Ainsi a lieu l'épreuve.

Des questions discutées il y a des années

Il y a un an à peu près, une certaine agitation se fit sentir quant à la chronologie. On prétendait que frère Russell avait fait un faux calcul sur la chronologie et qu'il était particulièrement dans l'erreur au sujet des temps des nations. Il y a plus de quinze ans que ces questions ont été soulevées et examinées dans tous leurs détails. Frère Russell a exposé les faits si clairement dans le Volume II des *Etudes des Ecritures* et dans la *Tour de Garde* qu'il paraissait être une perte de temps et d'espace que de les discuter davantage dans ce journal. Ce fut pour cette raison que ce sujet fut laissé de côté.

Quand on les laisse germer dans le cœur, les graines du doute, une fois semées, se développent jusqu'à l'agnosticisme et à l'opposition déclarée. Si celui qui doute présume trop de lui-même, s'il a une plus haute appréciation de sa personne qu'il ne convient (Rom. 12: 3), ou s'il permet à l'aigreur de s'emparer de son cœur, il est presque certain que les ténèbres s'ensuivront.

L'agitation produite par rapport à l'erreur de la chronologie n'a fait qu'augmenter pendant l'année et, chez quelques-uns, elle a dégénéré en une véritable opposition contre ce qui a été écrit. Ceci a été cause que quelques-unes des chères brebis du Seigneur ont été troublées dans leurs pensées et se sont demandé: „Pourquoi la *Tour de Garde* n'en parle-t-elle pas? Son silence n'est-il pas un aveu que notre chronologie est fausse?"

Plusieurs fois, nous avons envisagé de publier quelque chose dans ce journal. Toujours il a semblé que le Seigneur y mettait obstacle. Pourquoi cela? Nous pensons que le Seigneur a permis le retard apporté à revoir cette question de la chronologie depuis le début de l'agitation pour donner à ceux qui étaient dans la mauvaise condition de cœur l'occasion de se manifester, comme à d'autres celle de voir leur foi soumise à une épreuve.

---

*Par suite d'une particularité de la langue, la version anglaise peut se traduire indifféremment par „sept fois" ou „sept temps". Le mot hébreu employé dans ce texte est *Shibah*, qui veut dire sept fois, septuple, mais il faut également sous-entendre le mot *iddam* qu'on retrouve dans Dan. 4: 16, 23, 25, 32 (voir vol. II p. 86 § 3.) — *Trad.*

La fidélité, c'est la loyauté

Etre fidèle, c'est être loyal. Etre loyal au Seigneur, c'est lui être obéissant. Abandonner ou répudier son instrument choisi, c'est l'abandonner ou le rejeter lui-même, d'accord avec le principe que celui qui rejette le serviteur envoyé par le Maître, rejette également le Maître en agissant ainsi.

Il n'y a aujourd'hui personne dans la Vérité présente qui puisse honnêtement dire qu'il a reçu la connaissance du divin plan par un autre moyen que par le ministère de frère Russell, soit directement ou indirectement. Par son prophète Ezéchiel, l'Eternel préfigura la fonction d'un serviteur, le désignant comme vêtu de lin, ayant une écritoire suspendue au côté, choisi et envoyé pour passer par la ville (la chrétienté) et consoler ceux qui gémissent en éclairant leur intelligence sur le grand plan de Dieu. Notons que ce fut là une faveur accordée, non par l'homme, mais par le Seigneur lui-même; toutefois, d'accord avec son arrangement, il employa un homme. L'homme qui, par la grâce du Seigneur, remplit cette fonction, fut frère Russell.

Jésus a montré clairement que, pendant sa seconde présence, il aurait au sein de l'église un fidèle et prudent serviteur par le moyen duquel il donnerait à la famille de la foi la nourriture au temps convenable. La seconde présence du Seigneur, le temps de la moisson, le fait que frère Russell s'est acquitté de la fonction de „ce serviteur" sont plus qu'évidents. Ce n'est pas du tout adorer l'homme. Que frère Russell ait été docteur, aide-maçon ou chemisier, peu importe. Saint Pierre était pêcheur et saint Paul homme de loi. Ces questions sont sans importance. Ces hommes furent avant tout les vaisseaux choisis du Seigneur. Peu importe sa vocation terrestre, frère Russell fut avant tout le serviteur du Seigneur. Le rejeter, lui et son œuvre, c'est rejeter le Seigneur, d'accord avec le principe émis plus haut.

Complète épreuve de la foi

Celui qui, dans son cœur, a le désir de briller aux dépens de la réputation du serviteur choisi du Seigneur ou qui médite de se faire une renommée parmi les hommes pour qu'on puisse dire de lui qu'il a été particulièrement sage, celui-là est presque certain d'avoir l'occasion d'essayer de réaliser ses désirs. Tout consacré qui, dans son cœur, a un penchant à suivre de tels conducteurs qui se sont établis eux-mêmes, aura certainement l'occasion d'être soumis à une complète épreuve de sa foi. De là vient que, de temps en temps, il se crée des situations qui servent d'épreuves de foi pour les enfants de Dieu.

A nouveau l'épreuve se fait sentir. Cette fois, c'est sur la chronologie. En donnant dans ce courant, on trouvera que le chemin du doute et de l'opposition conduit à douter de la seconde présence du Seigneur, du temps de la moisson, de la fonction de „ce serviteur" et de celui qui l'a remplie, des évidences de la fin du monde, de l'inauguration du Royaume, de la proximité du relèvement de l'homme et, pour en finir, à rejeter Dieu, notre Seigneur Jésus-Christ ainsi que le sang par lequel nous avons été rachetés.

La fissure d'entrée qui permet à l'ennemi de faire souffler la rafale contre le Roc séculaire lui vient aujourd'hui par le soulèvement de la question au sujet des temps des nations. Quelques-uns, épris de leur propre sagesse, commencent à prétendre que les temps des nations ont commencé avec le début du règne de Nébucadnetsar, l'an 625 av. J.-C., qu'ils ne peuvent donc pas s'être terminés en 1914, qu'ainsi l'œuvre actuelle de l'église est à tort et que la méthode de travail doit être transformée. Ces façons de voir rendent aveugle sur les évènements qui se déroulent, réduisent l'importance des évidences imposantes de la fin de l'âge, font que ceux qui jusqu'ici ont été actifs cessent d'être des témoins du Seigneur et, égarés de cette manière par l'erreur du méchant, ils en arrivent à déchoir de leur fermeté. — 2 Pierre 3: 17, 18.

Reconnaissants envers Dieu pour ce qu'Il a fait pour nous, l'aimant au-dessus de tout, désirant sincèrement du fond de notre cœur être conduits par Lui, le suppliant avec une humilité véritable de nous tenir par la main et de nous garder dans la lumière, venons-en à considérer honnêtement les faits.

„Les temps"

Le mot „nations" est le terme employé pour désigner les peuples de la terre excepté les Juifs, ceux-ci étant le peuple choisi de Dieu avec qui Il a traité alliance. „Les temps des nations" sont une période pendant laquelle les nations exerceront le pouvoir impérial ou royal sur les affaires de la terre. Dieu avait établi Israël, son peuple choisi, au-dessus de tous les autres peuples (Exode 19: 6). Les Israëlites pouvaient jouir de cette faveur, pourvu qu'ils restassent obéissants au Souverain Jéhovah. Comme conséquence de leur désobéissance, Dieu permit qu'ils soient punis de temps à autre, la punition leur étant infligée par d'autres peuples (Juges 3: 14; 4: 2, 3; 10: 7, 8; 13: 1). Jéhovah avertit la nation d'Israël que si ces châtiments infligés ne lui servaient à rien, Il la punirait *sept temps*. „Si après cela encore, vous ne m'écoutez pas, je vous châtierai encore sept fois [temps] plus à cause de vos péchés." — Lév. 26: 18.

Un „temps", dans la langue des Ecritures, désigne une année symbolique ou littérale. On calcule le temps symbolique d'après une année lunaire de 360 jours (voir *Etudes des Ecritures* vol. II, page 86). La règle appliquée au calcul du temps symbolique est un jour pour une année (Nombres 14: 33, 34; vol. II, page 88). Un *temps* ayant une durée de 360 ans, sept *temps* doivent équivaloir à une période de 2520 ans.

Avec Israël, Dieu avait établi la véritable religion, ordonnant que le peuple l'adore, Lui, et n'ait pas d'autres dieux (Exode 20: 1—3). Satan, prince des démons et dominateur des nations païennes, introduisit chez ces peuples la fausse religion, celle qui consistait à adorer les démons sous des formes et images diverses. Jéhovah avait édifié comme un bouclier pour les enfants d'Israël en menaçant, dans sa loi, des plus sévères châtiments, ceux qui adoreraient les démons. Encore et toujours, Israël suivit la fausse religion, adorant les dieux-démons. Ainsi, il fut puni. — Lév. 26: 1—16.

Il doit sembler clair à tout étudiant soigneux que la période des temps des nations serait une période de grand châtiment pour Israël, qu'elle débuterait par quelque punition spéciale qui marquerait le commencement des temps des nations d'une façon précise, et qu'elle se prolongerait pendant une durée définie de sept temps ou 2520 ans. La question à l'étude est donc celle-ci: Quand a commencé cette période des temps des nations et quand se terminera-t-elle? Ces faits ne peuvent pas être démontrés par l'histoire profane parce que celle-ci a été faite par des hommes qui ont agi comme représentants de l'empire de Satan et sont partant incertains puisque Satan est le père du mensonge. (Jean 8: 44). Que tous ceux qui désirent être liés par une telle autorité le soient; quant aux chrétiens, ils s'en tiendront sûrement tous aux données de la Bible.

Voici donc la règle à suivre qui ne peut induire en erreur: Quand le témoignage de la Bible est clair et catégorique, suivez-le toujours. Quand l'histoire profane ou séculaire est corroborée par la Bible, son témoignage peut

être considéré pour ce qu'il vaut comme preuve cumulative. Quand l'histoire contredit la Bible, ne la suivez jamais. — Romains 4: 3.

Ce que disent les opposants

Pour éviter toute confusion nous dirons que, dans cet article, comme toujours d'ailleurs, les chiffres suivis des lettres av. J.-C., indiquent combien d'années avant Jésus-Christ l'évènement discuté a eu lieu. Toutefois, pour rester exact, il peut se faire que nous soyons obligés de mentionner l'année précédente par suite des chevauchements.

Ceux qui, ces derniers temps, ont cherché à prouver que la chronologie établie et publiée par frère Russell est fausse, font des déclarations qui se contredisent elles-mêmes. Quelques chers enfants de Dieu ont permis à ces déclarations contradictoires de troubler leur esprit. La faute en est de n'avoir pas étudié soigneusement les preuves contenues dans la Bible et dans les *Etudes des Ecritures*. Nous parlons d'eux ici comme étant des opposants parce qu'ils s'opposent ou contredisent la chronologie que nous avons. Voici ce que disent quelques-uns d'entre eux: «La permission divine de gouverner accordée aux nations commença avec l'accès au trône de Nébucadnetsar en l'an 606 av. J.-C.; donc, l'arrivée au pouvoir de Nébucadnetsar marque le commencement des temps des nations, ce qui fait que les 2520 ans doivent expirer avec 1914». En même temps, ils déclarent que «Sédécias fut emmené captif et que Jérusalem fut prise en l'an 587 av. J.-C., montrant par là que la limite extrême des temps des nations ainsi que la chute des gouvernements des nations doivent avoir lieu en 1934». (On observera que ces assertions se contredisent elles-mêmes).

Un autre opposant dit que Nébucadnetsar commença à régner la quatrième année de Jojakim, que c'est cette même année que Babylone réduisit Israël en servitude, que la désolation débuta avec la dix-neuvième année de Nébucadnetsar, que l'an 606 av. J.-C. fut en même temps la quatrième année de Jojakim et la première année de Nébucadnetsar et que la désolation eut lieu dix-neuf ans plus tard, ce qui fixe la chute de la chrétienté à 1933.

Chacun de ces opposants prétend que ses arguments *sont soutenus par l'histoire profane* et que, par conséquent, frère Russell s'est trompé dans ses déductions chronologiques. Ils admettent aussi que *leur manière de compter les temps modifie la période des rois* de 513 à 494 années.

Conclusions de frère Russell

Ce qu'a avancé frère Russell, grâce à un examen approfondi des Ecritures, est succinctement donné dans le Volume II des *Etudes des Ecritures*, pages 75 et 76 comme suit:

«Nous avons dans la Bible une preuve claire et puissante que „les temps des nations" forment une période de 2520 ans allant de l'an 606 av. J.-C. jusqu'à l'an 1914 inclusivement. Ce bail de domination universelle, accordé aux gouvernements des nations, a commencé, comme nous venons de le voir, par Nébucadnetsar; *non au commencement de son règne*, mais lorsque le royaume typique de l'Eternel eut cessé et que la domination du monde entier eut été laissée entre les mains des nations. La date du commencement de ces „temps des nations" est donc indiquée d'une façon déterminée par le moment où la *couronne* du royaume typique de Dieu *fut enlevée à Sédécias*, le dernier roi de Juda.»

Un examen soigneux de la preuve biblique donnée dans cet article démontre que, dans leur position sur la chronologie, les opposants de frère Russell sont dans l'erreur et que frère Russell avait raison. Dans ce qu'il a écrit, frère Russell n'a pas toujours détaillé les plus petits points, mais ses conclusions sont émises avec précision et sont basées sur les Ecritures. Si nous trouvons ses conclusions correctes, nous sommes obligés d'admettre que son raisonnement a été juste.

Nous allons maintenant prouver que les temps des nations, période de 2520 ans, ont commencé en l'an 606 av. J.-C. pour se terminer avec la fin de 1914, et que les faits extérieurs qui devaient signaler ce début et cette fin eurent lieu au temps précis. En établissant cette preuve, nous nous basons sur la Bible et non sur l'histoire profane ou séculaire. Nous considérons les points dans l'ordre énuméré ci-après:

Point I: Période des rois

Le temps et la durée du règne des différents rois d'Israël est une des méthodes bibliques de fixation des dates de notre chronologie. Saül, le premier roi d'Israël, commença son règne en l'an du monde 3009. La période entière de pouvoir des rois d'Israël a été de 513 ans La domination de ces rois se termina avec l'an du monde 3522. Aucun étudiant de la Bible minutieux ne contestera ces faits. On ne peut arriver à d'autres conclusions, si ce n'est qu'en jonglant avec les chiffres et en ignorant les déclarations de la Bible.

Dans The Watch Tower du 15 mai 1896, page 112* il est donné un tableau de la chronologie depuis Adam jusqu'à 1914. Les chiffres en sont émis en comptant depuis la création d'Adam, l'an du monde. Selon ce calcul, il est prouvé par les passages cités, que le règne de Jojakim commença en l'an du monde 3500 qui correspond à l'année 628 av. J.-C. Le commencement du règne de Jojakim une fois bien établi, nous donne une base pour déterminer la date du règne universel de Nébucadnetsar et nous permet ainsi d'arriver à des précisions convenables sur les temps des nations.

La première année du règne de Nébucadnetsar, roi de Babylone, coïncide avec la quatrième année du règne de Jojakim. „La quatrième année de Jojakim, fils de Josias, roi de Juda — c'était la première année de Nébucadnetsar, roi de Babylone" (Jérémie 25: 1. — Voir aussi Jérémie 46: 2). Puisque le règne de Jojakim a commencé en 628 av. J.-C, il s'ensuit que la première année du règne de Nébucadnetsar a été l'an 625 av. J.-C. Nébucadnetsar n'attaqua pas Jojakim en 625 av. J.-C., la première année de son règne. Aucune attaque de sa part, comme roi, ne pouvait avoir eu lieu avant cette date. Ce fut au courant de cette quatrième année du règne de Jojakim et dans cette première année du règne de Nébucadnetsar, c'est-à-dire l'an 625 av. J.-C., que le prophète Jérémie proclama le décret divin démontrant que la détermination de Dieu était de désoler la Palestine comme châtiment infligé à Israël.

La première attaque

La quatrième année du règne de Nébucadnetsar (donc, la huitième année du règne de Jojakim), ce monarque fit sa première attaque contre Jérusalem. Cette même année, Jojakim devint le serviteur ou vassal du roi de Babylone. Trois ans plus tard, soit 617 av. J.-C., la onzième année du règne de Jojakim, Nébucadnetsar fit Jojakim prisonnier et le mit à mort. Nous lisons: „Jojakim avait vingt-cinq ans lorsqu'il devint roi [628 av. J.-C.], et il régna onze ans [617 av. J.-C.] à Jérusalem. De son temps, Nébucadnetsar, roi de Babylone, se mit en campagne. Jojakim *lui fut assujetti pendant trois ans:* mais il se retourna et se révolta contre lui [contre Nébucadnetsar]" (2 Rois 23: 36; 24: 1). „Nébucadnetsar, roi de Babylone, monta contre

* Cet article paraîtra dans le prochain numéro de la „Tour de Garde". — *Traducteur.*

lui [Jojakim] et le lia avec des chaînes d'airain pour le conduire à Babylone". — 2 Chroniques 36: 6.

Ce fut en 617 av. J.-C. que Jojakim fut emmené à Babylone. Son règne ayant commencé en 628 av. J.-C. et ayant duré onze ans, il devait nécessairement se terminer en 617 av. J.-C. A cette époque, Nébucadnetsar était dans la huitième année de son règne. Les Ecritures prouvent donc au delà de tout doute que la captivité ne débuta pas avec la premiè e année du règne de Nébucadnetsar et la désolation pas davantage On voit ainsi qu'il est tout à fait impossible que les temps des nations aient commencé la première année du règne de Nébucadnetsar, savoir en 625 av. J.-C. Les temps des nations n'ont pas commencé non plus en 617 av. J.-C., l'année où Jojakim fut pris et mis à mort. Personne d'ailleurs ne le prétend, ce qui serait en effet difficile à démontrer avec toutes les preuves qui vont suivre.

Corroboration de l'histoire

Il est raisonnable de croire que l'historien juif Josèphe, profondément intéressé à son peuple, est plus digne de confiance, dans la fixation de dates, que les historiens des nations païennes. Nous n'avons aucunement besoin du témoignage de Josèphe, mais comme la Bible confirme ses dires, nous le citons pour ce qu'il vaut. Il dit nettement qu'aucune attaque ne fut faite contre Jérusalem au début du règne de Nébucadnetsar. Nous extrayons des *Antiquités Judaïques,* livre X, chapitre 6, pages 365—367, ce qui suit:

«La quatrième année de Jojakim, un homme du nom de Nébucadnetsar devint roi des Babyloniens et s'en fut à la même époque, avec une grande armée, contre la cité de Carchemis, sur l'Euphrate; cela, sur une résolution qu'il avait prise de se mesurer avec Néco, roi d'Egypte, qui dominait sur toute la Syrie. Quand Néco eut compris l'intention du roi de Babylone et que cette expédition était dirigée contre lui, il fut très disposé de répondre à cette provocation et se hâta de se rendre vers l'Euphrate avec une grande troupe pour se défendre contre Nébucadnetsar. S'étant livré bataille, il fut vaincu et perdit plusieurs milliers de ses soldats. Ainsi, le roi de Babylone traversa l'Euphrate, prit toute la Syrie jusqu'à Péluse *à l'exception de la Judée.* Mais, lorsque Nébucadnetsar eut régné quatre ans, ce qui faisait la huitième année du gouvernement de Jojakim sur les Hébreux, le roi de Babylone, à la tête de puissantes armées, fit une expédition contre les Juifs et exigea de Jojakim qu'il lui paya le tribut, menaçant de lui faire la guerre s'il refusait. Il fut effrayé par cette menace et acheta la paix à prix d'argent. Pendant trois ans, il paya le tribut qui lui avait été ordonné.

«Mais la troisième année, apprenant que le roi de Babylone était en campagne contre les Egyptiens, il ne paya pas son tribut . . .

«Peu de temps après, le roi de Babylone fit une expédition contre Jojakim qui le reçut dans la ville sans craindre les prédictions précédentes de Jérémie et supposant qu'il ne souffrirait rien de bien terrible puisqu'il n'avait ni fermé les portes ni combattu contre lui. Cependant, quand Nébucadnetsar entra dans la ville, il n'observa pas les conventions qu'il avait faites mais tua ceux qui étaient dans la fleur de l'âge, les personnages de distinction, ainsi que leur roi Jojakim qu'il ordonna de jeter du haut des murailles sans lui faire de sépulture. Il nomma Jojakin, son fils, roi du pays et de la ville. Il emmena en captivité à Babylone les grands du peuple au nombre de trois mille. Parmi eux, se trouvait le prophète Ezéchiel qui était alors encore jeune. Telle fut la fin du roi Jojakim, après avoir vécu trente-six ans et régné onze années. Mais Jojakin lui succéda dans le royaume. Sa mère s'appelait Nehuschtha et était citoyenne de Jérusalem. Il régna trois mois et dix jours.»

Jojakin régna seulement trois mois et dix jours et Sédécias, dont le règne commença en l'an 617 av. J.-C., lui succéda. „Jojakin avait huit ans lorsqu'il devint roi, il régna trois mois et dix jours à Jérusalem. Il fit ce qui est mal aux yeux de l'Eternel. L'année suivante, le roi Nébucadnetsar le fit emmener à Babylone avec les ustensiles précieux de la maison de l'Eternel. Et il établit roi sur Juda et sur Jérusalem Sédécias, frère de Jojakin. Sédécias avait vingt et un ans lorsqu'il devint roi et il régna onze ans à Jérusalem" (2 Chroniques 36: 9—11). On voit nettement de cette manière que le règne de Sédécias dura onze ans — allant de 617 av. J.-C. à 606 av. J.-C. Il fut le dernier roi d'Israël.

Point II: Le décret du châtiment

Un décret est une détermination judiciaire prise par quelqu'un qui en a l'autorité, donnant des ordres sur ce qui doit être fait. Il implique une sentence prononcée qui doit être mise en vigueur. Il va de soi que les décrets sont toujours promulgés avant d'avoir leur puissance. Par Moïse, Jéhovah prononça un divin décret ou jugement qui devait être appliqué à Israël comme châtiment et que voici: „Je réduirai vos villes en désert et je *désolerai vos sanctuaires,* je ne flairerai pas l'odeur agréable de vos parfums, je *désolerai le pays,* et vos ennemis qui y habiteront en seront étonnés." — Lév. 26: 31, 32.

Chacun doit admettre que la déportation à Babylone comme prisonniers d'un certain nombre d'Israélites n'est pas l'exécution de ce décret. La mort de Jojakim ne fut pas non plus, en aucun sens, l'accomplissement du décret puisque, après sa mort, Sédécias continua à régner sur Israël et régna pendant onze ans. Il est certain que pendant ces onze années la ville ne fut pas réduite en désert pas plus que les sanctuaires ne furent désolés. Il est égalemen tcertain que pendant toute cette période les Juifs continuèrent à offrir leurs sacrifices à Jérusalem. Quand donc, dans toute l'histoire d'Israël, trouvons-nous une mention de l'exécution de ce décret divin? Les Ecritures montrent qu'il reçut son accomplissement à la fin du règne de Sédécias.

Dieu avait confirmé le décret de jugement contre Israël par Jérémie. Nous lisons de Sédécias, le dernier roi: „Il fit ce qui est mal aux yeux de l'Eternel son Dieu, et il ne s'humilia point devant Jérémie le prophète qui lui parlait de la part de l'Eternel. Il se révolta aussi contre le roi Nébucadnetsar . . . Ils se moquèrent des envoyés de Dieu, ils méprisèrent ses paroles, et ils se raillèrent de ses prophètes, jusqu'à ce que la colère de l'Eternel contre son peuple devint sans remède . . . Alors l'Eternel fit monter contre eux le roi des Chaldéens [Nébucadnetsar] et tua par l'épée leurs jeunes gens dans la maison de leur sanctuaire; il n'épargna ni le jeune homme, ni la jeune fille, ni le vieillard, ni l'homme aux cheveux blancs, il livra tout entre ses mains. Nébucadnetsar emporta à Babylone tous les ustensiles de la maison de Dieu, grands et petits, les trésors de la maison de l'Eternel et les trésors du roi et de ses chefs. *Ils brûlèrent la maison de Dieu, ils démolirent les murailles de Jérusalem,* ils livrèrent au feu tous ses palais et détruisirent tous les objets précieux. Nébucadnetsar emmena captifs à Babylone ceux qui échappèrent à l'épée et ils lui furent assujettis, à lui et à ses fils jusqu'à la domination du royaume de Perse, afin que s'accomplit la parole de l'Eternel prononcée par la bouche de Jérémie; jusqu'à ce que le pays eût joui de ses sabbats, *il se reposa tout le temps qu'il fut désolé,* jusqu'à l'accomplissement de soixante-dix ans." — 2 Chroniques 36: 12, 13, 16—21.

Pas de captivité avant l'année 617 av. J.-C.

Ceci eut lieu à la fin du règne de Sédécias, c'est-à-dire en l'an 606 av. J.-C.

Comme confirmation, nous citons l'autre récit qu'en fait le prophète Ezéchiel traitant du même sujet. Dans son livre prophétique, Ezéchiel compte le temps à partir du moment où, lui et d'autres Juifs, furent emmenés captifs à Babylone (Ezéchiel 1: 1, 2; 8: 1; 20: 1). Cette captivité commença en 617 av. J.-C. La septième année de cette captivité, le

cinquième mois, le dixième jour du mois, c'est-à-dire vers le premier août de l'année 610 av. J.-C., qui était la quinzième année du règne de Nébucadnetsar, le décret divin du châtiment d'Israël fut de nouveau annoncé en d'autres termes par le prophète Ezéchiel — Ezéchiel 20: 1.

La même détermination judiciaire de Jéhovah, énoncée dans le Lévitique 26: 31—33, fut rappelée par Ezéchiel avec les paroles suivantes: „Ainsi a dit l'Eternel: Parce que vous rappelez en mémoire votre iniquité, en ce que vos transgressions sont découvertes, de sorte que vos péchés paraissent dans toutes vos actions; parce que vous vous êtes rappelés en mémoire, vous serez pris par sa main Et toi, profane, méchant prince d'Israël, dont le jour est venu, dont l'iniquité est à son terme, ainsi dit le Seigneur: Ote la tiare, et *enlève la couronne;* ce qui est ne sera plus. Elève ce qui est bas, et abaisse ce qui est élevé. J'en ferai une ruine, une ruine, une ruine! Ceci aussi ne sera plus jusqu'à ce que vienne celui auquel appartient le droit, et je le lui donnerai." — Ezéchiel 21: 29—32.

Cette confirmation du décret divin eut lieu quatre années avant que celui-ci soit mis à exécution. Frère Russell dit que l'accomplissement de ce décret marque le commencement des temps des nations, et il a raison. — Volume II, pages 75 et 76.

Les temps des nations datent de 606 av. J.-C.

Dieu avait promis que le sceptre ne s'éloignerait pas de Juda ni un souverain d'entre ses pieds jusqu'à ce que le Shilo vienne (Genèse 49: 10). On observera que le décret du châtiment n'implique pas l'enlèvement du sceptre. Il dit simplement: „Ote la tiare, enlève la couronne". La couronne est le symbole de domination impériale ou royale, tandis que le sceptre est l'image de l'autorité impériale, du droit de l'exercer. L'exécution de ce décret divin éloigna donc d'Israël la domination, domination dont jouiraient dorénavant les nations jusqu'à ce que vienne celui à qui en appartient le droit, le Shilo, le Messie. Les temps des nations ne pouvaient donc raisonnablement pas commencer avant que le décret divin se fut accompli (Ezéchiel 21: 29—32), Et puisque ce décret fut annoncé par le prophète Ezéchiel sous le règne de Sédécias, cela prouve d'une manière concluante que les temps des nations n'ont débuté ni avec la captivité de Jojakim, ni avec celle de Jojakin, mais avec le renversement de Sédécias.

Vers le premier août 606 [606 5/8] av. J.-C., Nébucadnetsar, le roi de Babylone, démolit la ville de Jérusalem, la détruisit, prit Sédécias, lui fit crever les yeux et réduisit la ville et la campagne en solitude (Jérémie 39: 2—9). Ainsi, par une autre série de preuves, il est définitivement établi que le décret divin reçut son accomplissement en 606 av. J.-C., mettant un terme à la domination d'Israël et permettant aux nations d'établir une domination *universelle.* C'est alors que, figurativement parlant, Jéhovah se retira de la scène et laissa Satan établir un empire universel par son représentant Nébucadnetsar. C'est à partir de ce moment que Satan devint le dieu du monde entier et que son règne, par le moyen de représentants terrestres, fut symbolisé par une bête sauvage.

Point III: Explication des divergences

Les opposants aux conclusions de frère Russell sur la chronologie essaient de démontrer que le décret divin contre Israël a commencé la troisième année du règne de Jojakim et citent à l'appui Daniel 1: 1. „La troisième année du règne de Jojakim, roi de Juda, Nébucadnetsar, roi de Babylone, marcha contre Jérusalem et l'assiégea." Un examen soigneux de ce texte montre vite qu'il y a là erreur d'interprétation. La troisième année de Jojakim, comme nous venons de le voir, Nébucadnetsar n'était *pas encore roi* de Babylone. Il ne le devint qu'un an plus tard (Jérémie 25: 1) et les claires déclarations des passages cités jusqu'ici montrent que la première attaque de Nébucadnetsar contre Jérusalem commença la huitième année du règne de Jojakim. Il ne lui était donc pas possible de se mettre en campagne la troisième année du règne de Jojakim.

Voici l'explication véritable et raisonnable de ce verset (Daniel 1: 1). La „troisième année" signifie ici la troisième année de vassalité de Jojakim envers Nébucadnetsar, c'est-à-dire „la troisième année de Jojakim [comme roi vassal]". Il est nettement déclaré par les Ecritures, comme il a été établi jusqu'ici, que la huitième année du règne de Jojakim comme roi indépendant, Nébucadnetsar marcha contre lui, que Jojakim devint son serviteur, qu'il paya le tribut à Nébucadnetsar pendant *trois années,* puis se rebella contre lui (2 Rois 24: 1). Ce fut donc exactement après trois ans de vassalité, soit en l'an 617 av. J.-C. que Nébucadnetsar assiégea Jérusalem, prit Jojakim et emmena en même temps les prophètes Daniel, Ezéchiel et d'autres, y compris Hanania, Mischaël et Azaria dont le roi changea les noms respectivement en ceux de Schadrac, Meschac, et Abed-Négo. Daniel écrivit sa prophétie pendant qu'il était à Babylone et il est tout à fait évident qu'il compta le temps à partir du commencement de la vassalité de Jojakim. L'argument des opposants de frère Russell, prétendant que les temps des nations commencèrent sous le règne de Jojakim, doit évidemment tomber.

Point IV: Le songe de Nébucadnetsar

Les opposants de la chronologie établie par frère Russell disent encore que le commencement des temps des nations est marqué par la venue de Nébucadnetsar au trône de Babylone. Comme preuve, ils citent Daniel 2: 1. Cet argument doit tomber de même.

On lit dans Daniel 2: 1: „La seconde année du règne de Nébucadnetsar, Nébucadnetsar eut des songes. Il avait l'esprit agité, et ne pouvait dormir." Le songe lui-même est exposé dans les versets 31 à 35 du même chapitre. Le roi Nébucadnetsar fit appeler les magiciens, les astrologues, les enchanteurs et les Chaldéens pour qu'ils lui donnassent l'interprétation du songe qu'il avait eu. Mais aucun d'eux ne le put. „Alors, Arjoc, [chef des gardes du roi] conduisit promptement Daniel devant le roi, et lui parla ainsi: J'ai trouvé parmi les captifs de Juda un homme qui donnera l'explication au roi. Le roi prit la parole et dit à Daniel qu'on nommait Beltschatsar: Es-tu capable de me faire connaître le songe que j'ai eu et son explication?" — Daniel 2: 25, 26.

Il est tout à fait impossible que ce fait ait eu lieu la deuxième année du règne de Nébucadnetsar et cela pour les raisons suivantes: (1°) parce que Daniel *n'était pas à Babylone* la seconde année de Nébucadnetsar *et ne pouvait par conséquent pas être conduit devant le roi;* (2°) parce qu'il fut emmené à Babylone en l'an 617 av. J.-C., c'est-à-dire la huitième année du règne de Nébucadnetsar et (3°) parce que, d'après son propre témoignage, il ne lui fut pas permis de paraître devant le roi avant d'avoir vécu *trois* années à Babylone.

Les faits présentés jusqu'ici confirment la justesse des première et deuxième raisons. Examinons la troisième.

Au cours de la huitième année de son règne, Nébucadnetsar transporta à Babylone beaucoup de Juifs parmi lesquels Daniel et les trois jeunes Hébreux. Le roi donna ordre à Aschpenaz, chef de ses eunuques d'emmener quelques-uns des enfants d'Israël „sans défaut corporel, beaux de figure, doués de sagesse, d'intelligence et d'instruction, capables de servir dans le palais du roi, et à qui l'on enseignerait les lettres et la langue des Chaldéens". En d'autres termes, ceux qui étaient ainsi choisis devaient être instruits et éduqués. „Le roi leur assigna pour chaque jour

une portion des mets de sa table et du vin dont il buvait, voulant les élever pendant *trois années au bout desquelles ils seraient au service du roi.* Il y avait parmi eux, d'entre les enfants de Juda, Daniel, Hanania, Mischaël et Azaria. *Au terme fixé* [c'est-à-dire trois ans] par le roi pour qu'on les lui amenât, le chef des eunuques les présenta à Nébucadnetsar. Le roi s'entretint avec eux; et parmi tous ces jeunes gens, il ne s'en trouva aucun comme Daniel, Hanania, Mischaël et Azaria. *Ils furent donc admis au service du roi.*" — Daniel 1: 3 - 6; 18, 19.

Nébucadnetsar eut son songe en 614 av. J.-C.

Selon le décret du roi, cette admission de Daniel au service du roi ne pouvait avoir lieu qu'à la fin des trois années d'éducation préparatoire, c'est-à-dire en 614 av. J.-C., la onzième année du règne de Nébucadnetsar. Ce fut évidemment environ une année après que Nébucadnetsar eut le songe en question.

Aussi, pour dissiper tout doute quant à la justesse de cette conclusion, une version anglaise, dite version des *Variantes*, rend ce texte (Daniel 2: 1) comme suit: „*La douzième* année du règne de Nébucadnetsar, Nébucadnetsar eut des songes . . ." La preuve circonstancielle fournie par Daniel lui-même démontre que la version des *Variantes* est correcte*.

Ainsi donc, l'explication de Daniel 2: 37, c'est que dans l'interprétation il dit en substance au roi que l'Eternel avait déterminé que lui [Nébucadnetsar] serait la tête de la statue qu'il avait vue. Nous ne sommes pas laissés dans l'incertitude sur des questions de cette importance parce que l'apôtre dit clairement que Dieu appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient (Romains 4: 17). Autrement dit, Jéhovah avait déterminé que Nébucadnetsar occuperait cette position; mais en ce même moment, Sédécias était le roi, il avait déjà régné pendant trois ans et devait encore exercer le pouvoir pendant huit années avant que Nébucadnetsar devînt réellement la tête de la statue.

Point V: Le règne de Cyrus

L'argumentation soutenue jusqu'ici démontre que la période des temps des nations est basée sur l'époque pendant laquelle les rois juifs étaient les rois officiellement reconnus par Dieu. Cette évidence montre que ce fut en l'an 606 av. J.-C. que la couronne (le pouvoir d'exercer la domination) fut enlevée à Israël et qu'il fut permis à un roi païen d'exercer ce pouvoir. Nous apportons maintenant une autre preuve en prenant pour point de départ une date ultérieure et en calculant en remontant en arrière, mesurant le temps, grâce au témoignage biblique inattaquable et qui démontre également que les temps des nations ont débuté en 606 av. J.-C. Cette dernière preuve est une confirmation parfaite de la précédente.

Dieu avait prédit par son prophète Esaïe (voir les chapitres 44 et 45) que le royaume des Babyloniens sous Nébucadnetsar serait renversé et qu'alors Israël retournerait dans son propre pays. Le prophète de l'Eternel nomma même le roi victorieux: Cyrus. De ce fait, la date où commence le règne de Cyrus devient importante.

Le règne de Cyrus est appuyé par le témoignage de nombreux historiens profanes. Nous citons ici ce témoignage pour deux raisons: (1°) parce qu'il y a à peine l'ombre d'un doute sur l'exactitude de cette date et (2°) parce qu'elle est confirmée par l'Ecriture. L'histoire profane peut donc être invoquée comme preuve cumulative à cet effet. Nous nommons ci-dessous quelques-unes de ces autorités anglaises.

* Voir note de la version *Crampon.* — *Trad.*

Ce règne débuta avec 606 av. J.-C. disent les historiens

Le Dictionnaire Biblique de Smith, à l'article sur les «Captivités des Juifs» pages 99 et 100, dit: «La captivité de Babylone s'est terminée avec le décret de Cyrus en 536 av. J.-C.»

Les Commentaires Bibliques (Jamison, Faucett et Brown), Vol. 1, page 288, donnent 536 av. J.-C. comme étant la date du règne de Cyrus et de la publication du décret.

L'Histoire de Swinton, page 40, donne 536 av. J.-C. comme date de l'édit de Cyrus favorisant le retour des Juifs.

L'Histoire du Monde des Historiens, Vol. II, page 27, donne 536 av. J.-C. comme date du décret de Cyrus favorisant le retour des Juifs.

L'Encyclopédie Universelle, Vol. VI, page 445, donne 536 av. J.-C. comme la date du règne de Cyrus.

L'Encyclopédie Concise des Connaissances Religieuses de Sanford, page 471, dit que le règne de Cyrus commença en 536 av. J.-C.

Nous lisons dans les Ecritures: „La première année de Cyrus, roi de Perse, afin que s'accomplit la parole de l'Eternel prononcée par la bouche de Jérémie, l'Eternel réveilla l'esprit de Cyrus, roi de Perse, qui fit faire de vive voix et par écrit cette publication dans tout son royaume: Ainsi parle Cyrus, roi de Perse: L'Eternel, le Dieu des cieux, m'a donné tous les royaumes de la terre et il m'a commandé de lui bâtir une maison à Jérusalem en Juda. Qui d'entre vous est de son peuple? Que l'Eternel, son Dieu, soit avec lui et qu'il monte" (2 Chroniques 36: 22, 23). „Les chefs de famille de Juda et de Benjamin, les prêtres et les lévites, tous ceux dont Dieu réveilla l'esprit, se levèrent pour aller bâtir la maison de l'Eternel à Jérusalem . . . Le roi Cyrus rendit les ustensiles de la maison de l'Eternel que Nébucadnetsar avait emportés de Jérusalem . . . Schesehbatsar emporta le tout de Babylone à Jérusalem au retour de la captivité" (Esdras 1: 5, 7, 11). „Le septième mois arriva et les enfants d'Israël étaient dans leurs villes. Alors le peuple s'assembla comme un seul homme à Jérusalem . . . On donna de l'argent aux tailleurs de pierres et aux charpentiers, et des vivres, des boissons et de l'huile aux Sidoniens et aux Tyriens pour qu'ils amenassent par mer à Japho des bois de cèdre du Liban, suivant l'autorisation qu'on avait eue de Cyrus, roi de Perse." — Esdras 3: 1, 7. Voir aussi Esdras 5: 12—14.

Cette preuve des Ecritures montre que la captivité des Juifs à Babylone se termina avec la première année du règne de Cyrus; et les historiens profanes cités font voir que cette année fut 536 av. J.-C. Dans le point qui va suivre, on remarquera la preuve de l'Ecriture qui indique que la date 536 av. J.-C. est correcte et qui, de plus, montre que 606 av. J.-C. est le commencement des temps des nations.

Point VI: Désolation et non captivité

Une grande confusion est résultée de ce que l'on a parlé de captivité, de servitude et de désolation comme voulant dire la même chose. Les Juifs ont été plus d'une fois en captivité et cela à des intervalles plus ou moins longs, mais il n'y a eu qu'*une* période de désolation. Il est vrai que les Juifs furent en captivité pendant la période de désolation, mais cette captivité n'était simplement qu'une conséquence de la désolation. Leur première captivité par Nébucadnetsar commença en l'an 617 av. J.-C., mais ce ne fut que onze ans plus tard que le pays fut désolé, sans un habitant. Ce que Dieu veut nous faire comprendre, doit être déterminé par les termes mêmes dans lesquels fut rédigé son décret pour le châtiment d'Israël. Il dit: „Je réduirai vos villes en désert, je *désolerai* vos sanctuaires et je ne flairerai pas l'odeur agréable de vos parfums. Je *désolerai* le pays et vos ennemis qui y habiteront en seront étonnés" (Lév. 26: 31,

32. — *D*). De temps à autre, le Seigneur rappela le décret par la bouche de Jérémie: „Je ferai de Jérusalem des monceaux [de ruines], un repaire de chacals; et des villes de Juda, j'en ferai une *désolation*, de sorte qu'il n'y aura plus d'habitants" (Jérémie 9: 11; voir aussi Jérémie 33: 10; 34: 22 — *D*.). Comme nous l'avons vu, ce divin décret fut appliqué lors du renversement de Sédécias en l'an 606 av. J.-C.

Les Ecritures fixent cette période de désolation à soixante-dix ans. Ce décret divin fut mis en vigueur comme il est dit en 2 Chroniques 36: 18 à 20: „Afin que fut accomplie la parole de l'Eternel dite par la bouche de Jérémie, jusqu'à ce que le pays eut joui de ses sabbats. Tous les jours de sa *désolation*, il se reposa jusqu'à ce que *soixante-dix ans* fussent accomplis (Verset 21. — *D*.) Le prophète Jérémie avait dit: „Tout ce pays sera un désert, une désolation, et ces nations serviront le roi de Babylone soixante-dix ans" — Jérémie 25: 11. *(D.)*

Désolé pendant soixante-dix ans

La nouvelle preuve que nous venons de donner montre que le règne de Cyrus a commencé en l'an 536 av. J.-C. et que la première année de son règne a marqué la fin de la désolation du pays. Ce fut en cette année-là qu'il publia un décret pour rebâtir Jérusalem. Les passages cités montrent que cette période de désolation devait durer soixante-dix ans. En remontant en arrière soixante-dix ans à partir de 536 av. J.-C. nous obtenons 606 av. J.-C., ce qui confirme tout à fait l'autre preuve qui indique 606 av. J.-C comme étant la date où la couronne fut enlevée à Israël, où la désolation commença et où les temps des nations eurent leur point de départ.

Nous ferons remarquer ici en passant qu'il a été dit beaucoup de choses au sujet des *dix-neuf années* du règne de Nébucadnetsar qui précédèrent le renversement de Sédécias. On essaie de démontrer qu'il y a là une indication d'un parallèle de dix-neuf ans qui doit se retrouver à la fin des temps des nations et à la chute définitive des gouvernements païens. Absolument rien ne justifie une conclusion de ce genre, ni la raison, ni les Ecritures. Les dix-neuf ans n'ont rien à faire avec les temps des nations ni avec leur début, leur fin ou avec le renversement des gouvernements. Cette pensée a tout simplement été lancée pour confondre l'esprit de quelques-uns. Pour dire que parce que Nébucadnetsar a régné dix-neuf ans avant le renversement de Sédécias, il faudrait aussi dix-neuf ans après 1914 avant le renversement de la domination des nations, on pourrait tout aussi bien prétendre que puisque l'on dit d'un chat qu'il a «neuf vies»*, il faudrait neuf ans pour tuer tous les chats. L'argument est déraisonnable, non conforme à l'Ecriture et dénué de sens.

Point VII:
La fin — les démarches de dépossession ont commencé

Après toutes ces preuves, il ne peut plus y avoir le moindre doute au sujet des temps des nations. Le bail de domination universelle accordé aux nations ne pouvait avoir son effet aussi longtemps qu'il existait un vestige du royaume typique de Dieu. Peu importe quand le roi païen Nébucadnetsar a commencé à régner. Les dix-neuf années de son règne, tant invoquées, sont sans importance, étrangères au sujet. La possession et l'exercice de la domination impériale par Israël, symbolisée par la couronne, cessa lorsque cette couronne fut enlevée, c'est-à-dire quand le dernier roi d'Israël fut détrôné. Cela eut lieu en 606 av. J.-C. A partir de là, la domination du monde entier qui, selon toutes les preuves, prit naissance en 606 av. J.-C., fut laissée aux nations. Ce fut alors que commença la période de domination des nations, laquelle ayant une durée de sept temps symboliques, soit 2520 ans, prit fin en 1914.

Mais, disent ceux qui s'opposent aux conclusions de frère Russell, qu'est-il arrivé pour montrer que les temps des nations ont pris fin? Les gouvernements des nations n'exercent-ils pas toujours leur puissance? Les choses ne continuent-elles pas comme par le passé?

A cela nous répondons: Tout ce que le Seigneur a prédit devoir arriver est arrivé. Avec la fin de l'année (juive) 1914, celui auquel appartient le droit a assumé sa grande puissance et a commencé son règne. Les nations se sont irritées et le jour de la colère de l'Eternel est venu — Ezéchiel 21: 32. Apoc. 11: 17, 18.

Les temps des nations se sont terminés en 1914

Le premier jour d'octobre 1914, frère Russell entra dans la salle à manger du Béthel et, battant des mains, annonça avec une voix de stentor: „Les temps des nations ont cessé, les rois de la terre ont eu leurs jours!" Frère Russell avait raison alors. Il avait encore raison quand il écrivit le volume II au sujet des temps des nations. Si la contestation soulevée par ses opposants au sujet de la chronologie est fondée, tout ce qui est arrivé en 1914 et depuis ne peut plus être considéré comme autant d'évidences du royaume du Messie. Ils admettent que la période pendant laquelle les rois d'Israël furent reconnus comme rois officiels, doit être modifiée pour la faire accorder avec quelques historiens qui furent des agents de Satan. Un tel changement disloquerait toute notre chronologie et détruirait la valeur des dates 1874, 1878, 1881, 1910, 1914 et 1918, ce qui reviendrait à dire: „Où est la preuve de sa présence?" „Mon maître tarde à venir" — 2 Pierre 3: 4. Matth. 24: 48.

Est-il des chrétiens tellement aveugles qu'ils ne peuvent voir ce qui est arrivé en 1914 et depuis, prouvant la fin des temps des nations? Pour illustrer: Un tenancier occupe une propriété et un bail a été conclu. Ce bail expire le 1er janvier 1914 mais le tenancier refuse de quitter les lieux. Le propriétaire, pour rentrer légalement dans sa propriété, doit avoir recours à des démarches juridiques de dépossession. Dieu a accordé aux nations un bail de domination de 2520 ans, dont le terme était fixé vers le mois d'août 1914. Alors apparut le propriétaire, le véritable gouverneur (Ezéch. 21: 32) qui commença des démarches de dépossession. Il ne faut pas penser qu'il fasse soudainement table rase de tout. Le Seigneur ne procède pas de cette manière. Il conduira les éléments adverses pour qu'ils détruisent l'ordre actuel; et, pendant que tout cela se passera, il fera donner par ses fidèles disciples un puissant témoignage dans le monde afin que le peuple docile reconnaisse la laideur de l'empire de Satan et le bonheur offert par l'empire du Messie, afin que beaucoup de gens puissent survivre au trouble et être préparés aux bénédictions du rétablissement qui doivent suivre.

C'est pour cela que, au moment précis, les démarches de dépossession ont débuté avec la grande guerre, laquelle fut suivie par la famine, la peste et la révolution, le retour des Juifs en Palestine, la persécution de chrétiens en divers lieux de la terre, les querelles parmi ceux qui prétendent être disciples de Jésus tandis que la charité de plusieurs s'est refroidie. Tout cela, déclara Jésus, constituerait un temps d'épreuves, une épreuve de foi et de patience qui serait si pénible que celui-là seul qui ‚persévèrerait jusqu'à la fin serait sauvé' (Matth. 24: 7 à 13). Pendant que se continuent ces démarches de dépossession, Jésus ordonne à ses disciples de dire au peuple que le règne de Satan est terminé, que les temps des nations, de même que le monde, ont pris fin

* C'est un dicton américain. — *Trad.*

et qu'en voici la preuve; que le royaume des cieux est très proche; que le temps de rétablissement est là; que des millions de personnes actuellement en vie ne mourront jamais et que „cet évangile [bonnes nouvelles] du royaume sera prêché dans le monde entier pour servir de témoignage à toutes les nations. Alors viendra la fin."

Ceux qui contredisent les conclusions de frère Russell sur la chronologie se soumettent-ils à ce commandement de donner le témoignage? Par contre, ceux qui sont d'accord avec ce qu'il a avancé sur les temps des nations obéissent-ils à cette injonction en prêchant les évidences du royaume et que des millions de personnes actuellement vivantes ne mourront jamais? Il est certain que tout ce qui se rapporte à la fin des temps des nations est arrivé exactement comme le Seigneur l'avait dit.

Qu'arrivera-t-il en 1925? Attendons-nous à l'Eternel et voyons. Soyons fidèles dans nos privilèges actuels. La foi de chaque chrétien est à l'épreuve. „Qu'il vous soit fait selon votre foi".

* * *

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ETUDIANTS DE LA BIBLE

[De nombreux frères et sœurs désirant connaître l'origine du terme «Association Internationale des Etudiants de la Bible» et comment l'œuvre entière, sous-entendue par cette expression, devait être dirigée par la Société, nous leur répondons en publiant ci-dessous un article de la plume de notre cher frère Russell, tiré de la *Watch Tower* du 1er avril 1910].

Pendant bien longtemps les chers amis qui, par le monde entier, se réunissent pour étudier la Parole de Dieu en se servant des publications de la *„Tour de Garde"* comme guides, se sont demandé sous quel nom ils pourraient se présenter. Nous avons toujours mis en garde contre tout ce qui pouvait éveiller la moindre idée de sectarisme ou de bigoterie, mais nous ne savions que suggérer aux amis comme nom. Il est vrai que là où deux ou trois s'assemblent au nom du Seigneur, ils peuvent, s'ils le veulent, parler de leur assemblée comme étant une église. Mais si l'on emploie ce mot église, nos amis et voisins demandent: Quelle église? Quelle dénomination? et il nous est presque impossible de leur expliquer, dans un laps de temps raisonnable, que nous n'entendons pas par là une secte ou une congrégation distincte des autres chrétiens. A la vérité, il y a danger pour nous de perdre de vue le fait que nous ne sommes pas des sectaires, c'est-à-dire que nous reconnaissons comme frères et membres de notre église, l'église de Christ, l'église de Dieu, tous ceux qui manifestent une consécration entière dans le sacrifice d'eux-mêmes en suivant les traces du Rédempteur. Certains, inconsciemment, tendent à n'avoir de relations qu'avec les chrétiens étrangers à toute dénomination. Pour nous, notre véritable position est de reconnaître que tous sont fidèles à notre Rédempteur, qu'ils soient des bébés spirituels ou des hommes faits, qu'ils soient dans Babylone ou en dehors, qu'ils marchent avec nous ou disent indirectement du mal de nous.

Mais maintenant, par la providence du Seigneur, nous avons pensé à un titre qui, croyons-nous, conviendra au peuple de Dieu dans quelque pays que ce soit, un titre ne laissant de prise à aucune objection, comme nous le supposons — celui qui se trouve en tête de cet article. Il représente parfaitement nos sentiments et nos efforts. Nous étudions la Bible. Nous accueillons avec bienveillance tous les membres du peuple de Dieu qui veulent se joindre à nous dans cette étude. Nous croyons que ces études ont pour résultat de bénir et d'unir. Nous recommandons donc que les petits groupes de partout, ainsi que les plus grands, adoptent ce nom auquel il n'y a rien à redire et s'en servent pour leurs annonces dans les journaux. De cette façon, les frères et sœurs sauront se reconnaître lorsqu'ils se trouveront dans des villes étrangères.

D'accord avec la loi de l'Etat de New-York, l'Association sera dirigée et gérée par l'Association de la Tribune du Peuple qui, à son tour, représente la Tour de Garde, Société de Bibles et de Traités.

Nous avons adopté le nom de „frère" au lieu de „pèlerin", parce qu'il demande moins d'explications vis-à-vis du public et celui de „sujets" à la place de „sermons", parce qu'il donne lieu à moins de préjugés. Tout en retenant la Vérité avec amour, nous désirons la présenter d'une manière aussi acceptable que possible, sans offenser personne — soit juif, païen ou chrétien — cherchant en toutes choses à glorifier Dieu et à aider son peuple à passer des ténèbres à sa merveilleuse lumière.

Dans le but d'éviter tout ce qui pourrait laisser supposer une „union", ne sont membres que ceux qui font partie du conseil d'administration de l'Association de la Tribune du Peuple. Il est prévu que tous les groupes d'Etudiants de la Bible qui se servent des „Guides pour l'étude de la Bible", publiés par la Tour de Garde, Société de Bibles et de Traités, peuvent se considérer comme identifiés à l'Association et sont autorisés à se servir du nom „Association Internationale des Etudiants de la Bible" pour ce qui concerne leurs réunions.

* * *

QUESTIONS ET RÉPONSES

(W. T. du 15 juillet 1921)

Question: Est-il correct de dire que le bouc émissaire était amené dans le Parvis, présenté à l'Eternel et plus tard mis dehors et envoyé au désert?

Réponse: Strictement parlant, le bouc émissaire, comme tel, n'était pas amené dans le Parvis, car il n'y avait pas de bouc émissaire avant que le sort soit jeté. Les deux boucs étaient pris „pour le sacrifice d'expiation" (Lévitique 16:5). Tout ce que l'on faisait à un bouc, on le faisait également à l'autre et il n'y avait aucune différence quelle qu'elle soit avant que le sort soit jeté. Il serait vrai de dire que le bouc

qui *devenait* le bouc émissaire était amené dans le Parvis tout comme l'était l'autre bouc.

Le terrain de fonctions d'Aaron était à l'intérieur des courtines du Tabernacle. Passé cette limite, il n'avait aucun devoir à remplir et il ne devait pas non plus en sortir avec ses vêtements sacerdotaux. Tout ce qu'il faisait officiellement se faisait donc dans le Parvis. C'était là qu'il „prenait" les boucs; c'était là qu'il les „présentait" devant Jéhovah à la porte de la tente d'assignation; c'était là qu'il „jetait le sort", l'un pour Jéhovah et l'autre pour Azazel. Pour les autres détails relatifs aux boucs, nous extrayons d'Alfred Edersheim, un Juif converti, dans son ouvragee «Le Temple» où il décrit le Jour de Propitiation, ce qui suit:

«La première partie du service expiatoire — celle qui concernait le sacerdoce — avait eu lieu près du Saint Lieu entre le porche et l'autel. La suivante était faite près du peuple qui adorait. Dans la partie orientale de la cour des sacrificateurs, c'est-à-dire près des adorateurs et du côté nord [l'autel d'airain] était une urne appelée *Calpi* dans laquelle étaient deux sorts de mêmes formes, grandeurs et métal (dans le second temple ils étaient d'or). L'un portait l'inscription „la-JEHOVAH", pour Jéhovah, l'autre „la-Azazel", pour Azazel — traduit «bouc émissaire» dans nos versions. Ces deux boucs avaient été placés, tournant le dos au peuple et regardant vers le sanctuaire (à l'ouest). Le Souverain Sacrificateur faisait alors face au peuple [et aux deux boucs], il prenait l'urne, y plongeait les mains et en tirait les deux sorts en même temps, en plaçant un sort sur la tête de chaque bouc [celui qu'il avait dans la main droite sur la tête du bouc qui était à droite et celui qu'il avait dans la main gauche sur la tête du bouc qui était à gauche]. Les deux boucs devaient être tout à fait semblables comme apparence, grandeur et prix. On cherchait en effet tellement bien à faire ressortir l'idée que ces deux n'étaient qu'un seul et même sacrifice, qu'on s'arrangeait pour les acheter si possible en même temps. Le sort ayant désigné chacun des deux boucs, le Souverain Sacrificateur attachait une languette de tissu écarlate à la corne du bouc pour Azazel, appelé «bouc émissaire», et une autre autour de la gorge du bouc pour Jéhovah qui devait être immolé. Le bouc qui devait être envoyé au désert était alors tourné vers le peuple, et lui faisait face jusqu'à ce que ses péchés soient placés sur lui pour les porter „dans un lieu inhabité".»

Ce qui a trait aux occupations particulières du Grand Souverain Sacrificateur est représenté dans le Parvis où celui-ci se trouve. Mais ce qui est en dehors de la fonction du Souverain Sacrificateur est montré par ce qui arrivait au bouc émissaire en dehors du Parvis et aussi en dehors du Camp. Cela n'implique pas que les membres de la classe du bouc émissaire ont perdu la justification, autrement Dieu ne pourrait plus avoir aucun rapport avec eux, pas plus qu'ils ne pourraient devenir la classe de la grande multitude.

Quant à l'expression de Lévitique 16:7 „à la porte du tabernacle de la congrégation", dans la version anglaise, le mot *à* se trouve en italique, ajouté par conséquent.

L'arche en construction pendant 120 années

Question: Comment savons-nous qu'il fallut 120 années pour construire l'arche, puisque les Ecritures ne nous le disent pas?

Réponse: „Noé fut un prédicateur de la justice" (2 Pierre 2:5). Il prêcha au cours de la période qui précéda le déluge. Voici une autre expression qui implique qu'il s'écoula un temps assez long en rapport avec ce travail de Noé: „Lorsque la *patience* de Dieu se prolongeait aux jours de Noé, pendant la construction de l'arche" (1 Pierre 3:20). La prédication de Noé consistait, sans doute, à parler au peuple du déluge prochain et à lui montrer les avantages qu'il y avait à travailler avec lui à construire l'arche et à annoncer comme lui ce qui allait arriver, chose très importante. La nouvelle de ce déluge imminent, Noé l'avait reçue de Dieu (Genèse 6:13). Dieu dit que son Esprit de vérité et de justice, représenté en Noé et dans le message qu'il annonçait, ne contesterait pas toujours avec les hommes, ce qui donne à entendre qu'il discuterait aussi longtemps que Noé serait là et qu'il resterait quelqu'un à qui présenter le message. Puisque Noé était intègre, il commença certainement à prêcher et à construire aussitôt que la mission lui en fut donnée. Il n'hésita pas à déclarer la parole de Dieu. Il ne prit pas tout son temps pour le faire et ne décida pas de lui-même que le message était trop dur pour le peuple et qu'il avait besoin d'être adouci un peu. Non. „Noé exécuta tout ce que Dieu lui avait ordonné" (Genèse 6:22). Il n'est pas étonnant que Noé ait trouvé „grâce aux yeux de l'Eternel". — Genèse 6:8.

La patience de Dieu et la contestation de son Esprit pendant cent vingt années est ainsi identifiée avec le travail de prédication et de construction de l'arche, impliquant clairement la même période.

De quel genre est l'Esprit

Question: L'expression „né de l'Esprit" en Jean 3:8 implique-t-elle que l'esprit est du genre féminin?

Réponse: Non. Cette expression, si elle devait indiquer un genre grammatical quelconque, favoriserait plutôt la pensée du masculin. Ces paroles ne signifient pas «né hors de l'Esprit» comme un enfant naît d'une mère, mais plutôt né comme résultat de l'engendrement de l'Esprit en comparaison avec ceux qui naissent par suite de l'engendrement humain. Cette idée est mieux rendue par ailleurs: „A ceux qui l'ont reçue, à ceux qui croient en son nom, elle a donné le droit *(D.)* de devenir enfants de Dieu, lesquels sont engendrés *(L.)* non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais [engendrés par la volonté] de Dieu" (Jean 1:12, 13). „Puisque vous avez été engendrés (vers. angl.), non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible, par la parole vivante et permanente de Dieu" (1 Pierre 1:23). Encore „Il nous a engendrés, selon sa volonté, par la parole de vérité" (Jacques 1:18). „Ce qui est engendré *(L.)* de l'Esprit est esprit". — Jean 3:6.

D'une comparaison de ces textes, il est indiscutable que les mots „Esprit", „Parole" et „Volonté" de Dieu sont employés avec la même signification pratique. Non pas qu'ils veulent dire partout la même chose mais que, sur ce sujet de l'engendrement de l'Esprit, ils ne se rapportent qu'à des phases très légèrement différentes de la même opération. La Volonté de Dieu à notre égard est exprimée dans sa Parole. En conséquence, sa Volonté et sa Parole sont liées par rapport à nous. Il a aussi choisi d'exercer sa puissance (dans le but de nous inspirer à nous consacrer et dans le second but de nous encourager à être fidèles à cette consécration) par sa Parole. Il a chargé sa Parole comme on charge un grand accumulateur, en vue de l'engendrement et du développement d'une maison de fils. Il est donc clair qu'aucune pensée de genre ou de sexe n'a besoin de s'attacher de quelque manière que ce soit au mot Esprit.

L'engendrement est de la nature d'un contrat de la part de Dieu. L'individu, par quelques renseignements élémentaires de la Parole de Dieu, se consacre, se dédie, se voue pour rechercher et faire la volonté de Dieu. Dieu a pris des dispositions en Jésus pour accepter ceux qui se consacrent et les introduire dans la famille divine en leur retirant la vie

humaine et ses privilèges (qui vient de leur échoir par suite de ce que Jésus a fait pour eux), et en permettant en eux une nouvelle vie qui doit se nourrir *aux dépens* de „l'homme extérieur [visible]" (2 Corinthiens 4:16), mais *par* la Parole de Dieu qui sera sa nourriture, sa force, son régime fortifiant. Lorsque ce contrat, alliance ou promesse solennelle par le sacrifice sera accompli, nous recevrons la nouvelle vie sans la moindre entrave et Jéhovah aura la vie humaine sacrifiée, qui ne se dédira plus jamais.

Etudes béréennes

Question: Lorsque nous nous réunissons pour les Etudes béréennes, la meilleure méthode est-elle de lire chaque fois un chapitre de la Bible avant de continuer la leçon?

Réponse: Nous croyons que, tout bien considéré, la meilleure méthode de conduire une Etude béréenne est donnée dans le volume VI des *Etudes des Ecritures,* chapitre 6. Etant donné le peu de temps dont on dispose dans une étude béréenne, nous ne voyons aucun avantage à lire au hasard un chapitre de la Bible. L'habitude de lire la Bible en public débuta lors de la Réformation, parce que peu pouvaient lire par eux-mêmes et que peu pouvaient se procurer une Bible. Ce n'est certainement pas faire injure à la Parole de Dieu que d'employer tout le temps réservé à une étude béréenne au sujet spécial pour lequel les amis se sont rassemblés. Ils sont censés lire la Bible et la lire pour eux-mêmes. De plus, il est tout à fait convenable que des portions de la Bible se rapportant directement à l'étude soient lues au moment où elles ont leur raison d'être.

Par suite des responsabilités complexes du jour présent, peu d'amis ont plus d'une heure à consacrer à une étude. A la vérité, il est rarement à conseiller une durée plus longue à cause des tempéraments différents et de la tension mentale qui se fait rapidement sentir chez beaucoup et qui leur fait oublier facilement les premiers points considérés dans la leçon si celle-ci vient à se prolonger.

Affaires d'ecclésia

Un frère écrit pour savoir comment les affaires d'une ecclésia locale doivent être conduites relativement à la réception d'argent, aux payements à effectuer et aux comptes à tenir. Notre réponse à ceci est que les affaires du Seigneur, comme toutes les autres affaires, demandent beaucoup d'ordre. Nous apprenons toute notre économie du grand Jéhovah. Dans son arrangement, tout est fait avec ordre.

Notre suggestion est donc que chaque groupe ait un secrétaire qui tienne les rapports de l'ecclésia et fasse la correspondance. Si possible, celle-ci devrait être établie à la machine à écrire et les lettres être courtes et au point.

Chaque ecclésia devrait avoir un trésorier entre les mains duquel on verserait tout l'argent pour les frais du groupe. Pour chaque note qu'il acquitte, il devrait avoir un reçu et tenir son compte à jour. Mieux encore si les notes sont payées par chèque. On tient alors un compte dont le chèque forme la contre partie. On devrait régulièrement rendre compte à l'ecclésia pour qu'elle sache comment ses affaires sont administrées. Tous ceux qui contribuent ont le droit de savoir si le meilleur parti est tiré de leur argent et si celui-ci est dépensé dans le meilleur but. Le système adopté par la Société est de compter jusqu'au timbre qui entre ou qui sort du bureau. Nous pensons que c'est là une bonne méthode.

TOURNÉES
des frères envoyés par la Tour de Garde, Société de Bibles et de Traités pendant le mois d'octobre 1922.

Frère Delannoy:

Dimanche,	24	sept.	Paris	Dimanche,	15	oct.	Flémalle-Haute
Mercredi,	27	„	„	Lundi,	16	„	Liège
Jeudi,	28	„	Rouen	Mardi,	17	„	Herstal
Vendredi,	29	„	Le Hâvre	Mercredi,	18	„	Haîne St. Paul
Samedi,	30	„	„	Jeudi,	19	„	Valenciennes
Dimanche,	1er	oct.	„	Vendredi,	20	„	Vieux-Condé
Lundi,	2	„	Hargicourt	Samedi,	21	„	„ „
Mardi,	3	„	„	Dimanche,	22	„	Roubaix
Mercredi,	4	„	Longavesnes	Lundi,	23	„	Baisieux
Jeudi,	5	„	„	Mardi,	24	„	Roubaix
Samedi,	7	„	Haîne St. Paul	Mercredi,	25	„	„
Dimanche,	8	„	Lodelinsart	Jeudi,	26	„	Rosendael
Lundi,	9	„	Jumet-Gohissart	Samedi,	28	„	Bruay
Mardi,	10	„	Charleroi	Dimanche,	29	„	Calonne-Ricouart
Jeudi,	12	„	Ampsin	Lundi,	30	„	Auchel
Vendredi,	13	„	Amay	Mardi,	31	„	Houdain
Samedi,	14	„	Awirs-Engis				

Frère Schüpfer:

Mardi,	3	oct.	Neuchâtel	Dimanche,	15	oct.	Bienne
Mercredi,	4	„	Bienne	Mardi,	17	„	Neuchâtel
Jeudi,	5	„	Genève	Mercredi,	18	„	Bienne
Vendredi,	6	„	„	Mardi,	24	„	Neuchâtel
au nouveau local: Taconnerie 5				Mercredi,	25	„	Bienne
Mardi,	10	oct.	Neuchâtel	Jeudi,	26	„	Genève
Mercredi,	11	„	Bienne	Vendredi,	27	„	„
Dimanche,	15	„	Prêles	Dimanche,	29	„	Bienne

Frère Meylan:

Dimanche,	1er	oct.	Bienne	Samedi,	21	oct.	Oyonnax
Mercredi,	4	„	Vevey	Dimanche,	22	„	„
Jeudi,	5	„	Montreux	Mardi,	24	„	Brassus
Dimanche,	8	„	Lausanne	Mercredi,	25	„	Sentier
Mercredi,	11	„	Vevey	Vendredi,	27	„	Vallorbe
Jeudi,	12	„	Lausanne	„	27	„	Romainmôtier
Dimanche,	15	„	Vevey	Dimanche,	29	„	Lausanne
„	15	„	Lausanne	Lundi,	30	„	Chavannes
Jeudi,	19	„	Genève	Mardi,	31	„	Neuchâtel
Vendredi,	20	„	„				

Frère A. Weber, des Convers:

Dimanche,	1er	oct.	Chaux-de-Fonds	Lundi,	16	oct.	Aigle
Mercredi,	4	„	Le Locle	Mardi,	17	„	Montreux
Dimanche,	8	„	Belfort	Mercredi,	18	„	Vevey
Lundi,	9	„	Montbéliard	Jeudi,	19	„	Lausanne
Jeudi,	12	„	Genève	Vendredi,	20	„	Chavannes
Vendredi,	13	„	„	Dimanche,	22	„	Bienne
Samedi,	14	„	Oyonnax	„	29	„	Chaux-de-Fonds
Dimanche,	15	„	„				

Frère Scheibel:

Dimanche,	1er	oct.	Brumath	Jeudi,	19	oct.	Sarrebourg
Samedi,	14	„	Strasbourg	Vendredi,	20	„	Ste Marie aux Mines
Dimanche,	15	„	„	Samedi,	21	„	Wissembourg
Lundi,	16	„	Sarreguemines	Dimanche,	22	„	Brumath
Mardi,	17	„	Strasbourg	Dimanche,	29	„	Colmar

Frère Germann:

Dimanche,	1er	oct.	Strasbourg	Lundi,	16	oct.	Strasbourg
Dimanche,	1er	„	Colmar	Mardi,	17	„	Neunkirchen
Lundi,	2	„	Sarreguemines	Mercredi,	18	„	Sarrebruck
Mardi,	3	„	Strasbourg	Jeudi,	19	„	Völklingen
Mercredi,	4	„	Brumath	Vendredi,	20	„	Sarrebruck
Jeudi,	5	„	Sarrebourg	Samedi,	21	„	Sulzbach
Vendredi,	6	„	Ste Marie aux Mines	Dimanche,	22	„	Neunkirchen
Samedi,	7	„	Wissembourg	„	22	„	Sarrebruck
Dimanche,	8	„	Petersbach	Mardi,	24	„	Strasbourg
„	8	„	Sarrebruck	Mercredi,	25	„	Brumath
Lundi,	9	„	Sarreguemines	Jeudi,	26	„	Strasbourg
Mardi,	10	„	Neunkirchen	Vendredi,	27	„	Bischwiller
Mercredi,	11	„	Sarrebruck	Samedi,	28	„	Wissembourg
Jeudi,	12	„	Völklingen	Dimanche,	29	„	Sarrebruck
Vendredi,	13	„	Sarrebruck	Lundi,	30	„	Sarreguemines
Samedi,	14	„	Strasbourg	Mardi,	31	„	Neunkirchen
Dimanche,	15	„	„				

Imprimerie de la Tour de Garde Soc. coop., Berne (Suisse)